



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 63 - Subvention à l'Association «Les Micro-fermes bisontines» pour l'organisation d'une étape du Tour de France de l'agro-écologie (FAT TOUR) à Besançon, les 3, 4 et 5 juillet 2017

Subvention à l'Association «Les Micro-fermes bisontines» pour l'organisation d'une étape du Tour de France de l'agro-écologie (FAT TOUR) à Besançon les 3, 4 et 5 juillet 2017

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

L'Association *Les Micro-fermes bisontines* est un collectif œuvrant au développement de l'agriculture urbaine à Besançon basé sur l'expérimentation et la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation dans le champ de l'éducation à l'environnement et de la transition écologique et énergétique.

Ses objectifs sont les suivants :

- réinstaller des paysans en ville, pour produire en ville de quoi nourrir ses habitants,
- reconnecter les citoyens, en particulier la jeunesse, à la nature, au sol,
- expérimenter et consolider un modèle de micro-fermes en réseau,
- mutualiser les moyens et les pratiques entre producteurs.

Elle développe actuellement un premier projet de jardin maraîcher en partenariat avec la Congrégation des Sœurs de la Charité Sainte-Jeanne Antide Thouret (mise à disposition du terrain). D'autres sites sont à l'étude. Le but est d'y produire des légumes, fruits, petits fruits et fleurs en AB après labellisation des sites, et des plans à destination des professionnels et des particuliers.

A ce titre, l'Association *Les Micro-fermes bisontines* organise l'accueil d'une étape du FAT TOUR qui est le premier Tour de France de l'agro-écologie organisé au niveau national par l'association *Fermes d'avenir*. Cette caravane sillonnera la France en 30 étapes, du 15 juin au 15 septembre 2017, et Besançon a été retenue pour être ville étape les 3, 4 et 5 juillet prochain.

Selon l'Association *Les Micro-fermes bisontines*, qui propose la programmation, l'objectif de l'étape bisontine du Tour de France de l'agro-écologie est de «réunir de façon conviviale et festive un ensemble d'acteurs locaux engagés dans une transition vers des sociétés durables et désirables, vers des territoires responsables, pluriels et solidaires».

Le projet invite habitants, producteurs, éducateurs, formateurs, artistes et témoins à partager trois jours de rencontres, d'expérimentation et de fête, avec pour fil rouge l'agro-écologie, la nature et la nourriture.

Il s'agit de valoriser un réseau local existant, de mettre en lumière ce dernier et de porter à la connaissance des Bisontins un certain nombre de changements de pratiques.

La programmation de cet évènement qui se tiendra sur le site des Prés de Vaux est la suivante :

Dispositif en journée

Sur place :

Pendant ces 3 jours, les visiteurs pourront se former, s'informer et échanger autour des enjeux de l'alimentation et de l'agro-écologie. Ils pourront également rencontrer des producteurs locaux et déguster leurs produits.

Un chapiteau des savoir-faire abritera des ateliers animés par des structures bisontines et/ou des citoyens : jardinage (atelier de semis, de plants, de tailles...), santé et soin (atelier de cosmétique maison), cuisine (valorisation de produits sans déchets), éducation à l'environnement.

De nombreux acteurs locaux des filières agricoles seront invités.

Des visites de lieux :

Découverte des producteurs locaux, avec visites d'installations dans un rayon de 30 km autour de Besançon.

Programme des trois soirées

- Lundi 3 juillet : Une table ronde rassemblant des acteurs locaux engagés dans la transition écologique et énergétique est programmée en soirée.

La table ronde sera précédée d'une démonstration d'une cuisine sans déchets animée par Christophe Demangel, premier chef de Cuisines mode d'emploi.

En parallèle, les enfants présents sur le site seront invités à participer à un moment de partage sur l'agriculture, l'écologie, l'environnement et l'alimentation. Un temps de mise en commun des deux assemblées clôturera la soirée.

- Mardi 4 juillet : «Agricul'teuf» (scène ouverte musicale) autour de groupes franc-comtois.

- Mercredi 5 juillet : Projections de films documentaires.

Contenus culturels

- Arts plastiques : une invitation a été faite au collectif Bureau d'Études, en partenariat avec le FRAC Franche-Comté. Il s'agit d'un duo d'artistes qui œuvre à cartographier la structuration des différents pouvoirs en jeu dans la société. Ils présenteront plus particulièrement leur travail autour de l'industrie agroalimentaire en France.

- Musiques actuelles : trois groupes locaux sont programmés : Gliz, Les Métaux Lourds et Kukka.

- Cinéma : Un partenariat avec le pôle cinéma des 2 Scènes est à l'étude afin de mettre en valeur des réalisateurs franc-comtois mais aussi des œuvres en lien avec l'histoire locale autour de la coopération et la solidarité. La programmation cinéma du FAT TOUR occupera l'essentiel de la dernière journée de la manifestation.

Pour cette étape, *Les micro-fermes bisontines* souhaitent mobiliser de nombreux partenaires locaux associatifs ainsi que les collectivités territoriales et leur regroupement tels que : Cuisines mode d'emploi, la Ligue de Protection des Oiseaux, Colibris, Vélo campus, Energy-Cities, la Maison de l'Environnement, l'Association des Jardins et Vergers de Besançon et ses environs, le Jardin Botanique, Trivial compost, mais aussi les maisons de quartier et centres de loisirs de Besançon et des communes du Grand Besançon, les communes de l'Agglomération du Grand Besançon...

La Ville de Besançon souhaite apporter son soutien à cette manifestation qui va permettre de valoriser les initiatives locales en matière d'agriculture urbaine et d'agro-écologie. Une aide en logistique et en prêt de matériel est proposée ainsi qu'une subvention d'un montant de 500 €.

En cas d'accord, la somme de 500 € sera prélevée sur la ligne 65.830/6574 CS 10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 500 € à l'Association Les Micro-fermes bisontines.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 03 JUL. 2017



Contrôle de légalité